



COMMUNICATIONS OFFICIELLES

OFFICIAL NEWS

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

COMITÉ DE CONCERTATION PERMANENT 24 février 1993

A la réunion du Comité de concertation permanent (CCP) le 24 février 1993, les points suivants ont été discutés:

Résultats de la session du Conseil et des réunions de ses comités en décembre 1992

Les représentants de l'Association du personnel ont demandé une réponse écrite du Directeur général à leur demande de relèvement des allocations de famille en fonction de l'indice du coût de la vie à Genève et de l'application du coefficient correcteur d'imposition à l'adaptation des traitements.

Comité de surveillance pour l'assurance maladie

Le Comité a annoncé qu'il avait examiné le problème de l'assurance auprès de la Compagnie INTRAS mais que entretemps celle-ci avait avisé le CERN qu'elle paierait de ses propres fonds la cotisation de 1993 à la Caisse de compensation, et proposé que des discussions débutent en avril sur la reconduction du contrat après 1993.

Les représentants de l'Association du personnel ont déclaré qu'ils aborderont la question des cotisations de l'Organisation pour les pensionnés avec le Directeur général dans le Forum de concertation stratégique.

Procédures de négociation et le mécanisme d'adaptation annuelle des traitements

Les représentants de l'Association du personnel ont officiellement présenté leurs propositions, résumées

STANDING CONCERTATION COMMITTEE 24 February 1993

At the meeting of the Standing Concertation Committee (SCC) on 24 February 1993 the following subjects were discussed.

Outcome of the December 1992 sessions of Council and its committees

The Staff Association representatives asked for a written reply from the Director General to their request for the family allowances to be increased in proportion to the Geneva cost-of-living and for the tax effect to be applied to the salary award.

Health Insurance Supervisory Board

The Board reported that it had examined the problem of the INTRAS insurance but that in the meantime INTRAS had notified CERN that they would pay the 1993 contribution to the Compensation Fund from their own resources, and proposed that discussions should begin in April concerning the continuation of the contract after 1993.

The Staff Association representatives said they would take up the matter of contributions from the Organization for pensioners with the Director General in the Strategic Concertation Forum.

Negotiation procedures and the annual salary adjustment mechanism

The Staff Association representatives formally presented their proposals, as summarised in the Staff Association section of the Weekly Bulletin Nos. 8/93

dans la section de l'Association du personnel des Bulletins hebdomadaires n^{os} 8/93 et 9/93, et un programme de mesures à prendre. En bref, l'Association du personnel est passée de sa politique de négociations directes avec les Etats membres par la voie d'un système tripartite à une politique de négociations directes avec la Direction du CERN, traduisant ainsi le point de vue que les négociateurs ne devraient pas être les décideurs. Les nouvelles procédures internes de négociation proposées, centrées sur le CCP (présidé par le Directeur général ou une personne à qui il a délégué ses pouvoirs de décision), sont établies sur le modèle de celles en vigueur à l'ESA. Le Conseil/Comité des finances ne pourraient prendre de décision que sur des propositions présentées par le Directeur général après avoir été soumises à cette procédure, et ces organes ne pourraient qu'accepter ou rejeter un ensemble complet de propositions. L'Association du personnel propose que la procédure exposée ci-dessus soit adoptée pour les modifications des Statut et Règlement du personnel.

La procédure d'adaptation annuelle des traitements tiendrait compte des mouvements des salaires dans les Etats membres ainsi que du coût de la vie à Genève; elle serait spécifiée dans le Statut du personnel, devenant ainsi une obligation contractuelle, mais avec une clause de sauvegarde qui pourrait être invoquée en cas de problèmes économiques majeurs dans plusieurs Etats membres (comme dans les Communautés européennes).

L'Association du personnel prépare un référendum sur ses propositions; elle rappelle qu'elle prévoit un arrêt de travail en mai à moins que des progrès considérables ne soient faits en mars par le Comité du Conseil sur les questions de l'indexation annuelle des traitements et des procédures de négociation.

Les représentants de la Direction ont pris note des propos de l'Association.

Restaurant n° 1

Les représentants de l'Association du personnel ont soulevé la question des entretiens avec la COOP et ont demandé qu'aucune décision ne soit prise sans l'accord du Comité de surveillance des restaurants et du CCP. Ils se sont également plaints de ce que des réparations d'équipements essentiels des restaurants coûtant autour de 9000 FS se font attendre depuis plusieurs mois en raison de problèmes budgétaires.

Attachés non rémunérés – rémunération et activités

Le document sur ce sujet doit être discuté en dehors du Comité et examiné de nouveau à une réunion ultérieure.

L'utilisation de véhicules privés Circulaire administrative n° 20 révisée

Un exposé de l'étendue de la couverture de l'assurance CASCO du CERN a été présenté; il sera annexé à la circulaire lorsque celle-ci sera publiée prochainement.

and 9/93, and a programme of actions. Briefly, the Staff Association has changed from its policy of direct negotiations with Member States via a tripartite system to one of direct negotiations with CERN Management, thus reflecting the view that those negotiating should not be those taking the final decision. The proposed new internal negotiating procedures, based around the SCC (chaired by the DG or someone to whom he has delegated powers of decision), are modelled on those in force in ESA. Council/FC could only decide on proposals submitted by the DG once they had been through this procedure, and they could only accept or reject a complete package of proposals. The Staff Association propose that the above procedure is adopted for changes to the Staff Rules and Regulations.

The annual adjustment procedure would take account of salary movements in the Member States as well as the cost of living in Geneva, and would be specified in the Staff Rules, thus becoming contractually binding, but with an escape clause which could be invoked in case of major economic problems in several Member States (as in the EC).

The Staff Association are preparing a referendum on their proposals; they recalled that they plan a work stoppage in May unless the Committee of Council makes significant progress in March on the questions of the annual salary indexation and negotiation procedures.

Restaurant No. 1

The Staff Association representatives asked about discussions with the COOP and requested that no decisions should be taken without approval of the Restaurants Supervisory Committee and the SCC. They also complained that repairs to essential equipment in the restaurants costing around 9000 Sfr had not been made for several months due to budget problems.

Unpaid Associates – remuneration and activities

The document on this topic is to be discussed outside the Committee and raised again at a future meeting.

The use of private vehicles Revised Admin. Circular No. 20

A statement of the coverage provided by CERN's CASCO insurance was presented; it will be annexed to the Circular when it is published shortly.

Proposed revision of Article III.8 of Administrative Circular No. 25 related to the Fire and Rescue Service

The Committee discussed the justification put forward by the firemen for their proposed text. Representatives of the Management and the Staff Association will meet to try to reach agreement on a proposal to be discussed at the next meeting.